



# JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION

ÉTÉ 2024

# LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE À L'HEURE DE L'EUROPE. ET À CÉNAC ?



Le Parlement européen, nouvellement élu le 9 juin 2024, maintiendra-t-il les objectifs fixés à 2050 pour parvenir à une économie circulaire par la réduction des déchets et des pertes alimentaires ?

C'est fondamental quand près de 10% des denrées alimentaires en Europe sont gaspillées, alors que 37 millions d'européens ne disposent pas d'un repas correct tous les deux jours. C'est essentiel quand le gaspillage alimentaire représente 16 % des gaz à effets de serre émis par le système alimentaire de l'UE.

En complément de ces enjeux européens, la loi AGEC, appelée aussi « loi anti-

gaspillage impose une généralisation du tri à la source, depuis le 1er janvier 2024, pour tous les habitants et producteurs de déchets en France.

Les biodéchets (principalement les déchets alimentaires), et les déchets dits « verts » (feuilles mortes, pelouse..), ce sont encore 1/3 des déchets non triés des Français ! Ils sont une ressource importante de matières organiques utiles, mais ils sont le plus souvent mis en décharge ou incinérés en mélange avec les ordures ménagères, ce qui génère des gaz à effet de serre (GES). Dès ce mois de juin, les Cénacais sont conviés à trier scrupuleusement leurs

déchets alimentaires, en bénéficiant gratuitement de collecteurs et composteurs proposés par le SEMOCTOM. À partir de septembre, vos branchages pourront être amenés sur la plateforme de broyage co-gérée par les communes de Latresne et de Cénac pour être valorisés en paillage pour votre jardin. Chaque geste, même tout petit, est immensément utile. Bel été à vous.

Catherine Veyssy Maire de Cénac



# La taille des haies et la biodiversité



A l'heure où la biodiversité connaît un effondrement sans précédent, l'office Français de la biodiversité (OFB) recommande d'éviter de tailler les haies les arbustes et les arbres du 15 mars au 15 août pour ne pas perturber la vie des oiseaux et de la faune sauvage. Dans les jardins, il ne faut pas hésiter à laisser des bandes de terre de fleurs sauvages que les pollinisateurs affectionnent particulièrement. Le changement climatique modifie le rythme des saisons. Nous le constatons tous. Des espèces s'adaptent mais d'autres plus fragiles n'y parviennent pas et disparaissent défini-tivement, déséquilibrant ainsi la chaîne alimentaire. Parce que nous connaissons encore très mal les relations complexes entre la flore et la faune, il est d'autant plus conseillé d'adopter une posture d'observation, de patience et de précaution. Prenons soin de nos jardins, et très bon été botanique à tous!

#### Les Ateliers du SETRA

Le SIETRA est un syndicat de gestion de bassins versants dont l'objectif est de préserver la qualité de l'eau et celle des milieux naturels, de prévenir les risques en terme de sécurité et de salubrité (inondations, étiages, nappes phréatiques).

Dans le cadre du volet Communication de son Plan Pluriannuel de Gestion, le SIETRA organise ou participe à nombreux évènements pour promouvoir les milieux aquatiques et la biodiversité du territoire. A venir, en septembre,

- Dimanche 8 septembre de 14 h à 18 h, à l'Aérocampus de Latresne, dans le cadre du Festival Ouvre la Voix

- Vendredi 18 septembre de 10 h à 12 h, le long de la Pimpine, atelier Sciences et Nature, pour un inventaire piscicole à la découverte des poissons qui peuplent la rivière.

- Samedi 21 septembre de 14 h à 16 h, à Paillet, pour un chantier participatif dans le cadre de la journée mondiale de ramassage des déchets

L'ensemble de ces interventions est en partenariat avec la Fédération de Pêche de la Gironde.

### **COMMUNE**

### LA NATURE À L'ÉCOLE



Les travaux de réaménagement et d'extension de notre école de la Pimpine (inaugurée en 1902 par le Président de la République Emile Loubet), sont à présent terminés après 18 mois de chantier en site occupé. Les délais ont été tenus, tous les élèves ont à présent pris possession de leurs nouveaux locaux depuis la fin du mois de mai. La touche finale de ce projet conséquent dans l'histoire de notre commune, va porter sur la renaturation de la cour de l'école, lieu de respiration indispensable à la vie scolaire. Comme le disent nos amis

québecois : « pour bien réussir à l'école, mieux vaut ne pas manquer la récréation ». En 2023, le Cabinet Aenitem a mené une analyse paysagère, qualitative et fonctionnelle de notre cour d'école, avec la participation active des « utilisateurs » de cet espace, l'équipe enseignante, les élèves, les animateurs de l'accueil périscolaire. Le diagnostic et l'esquisse d'un projet ont été présentés en comité de pilotage fin 2023 associant les élus, les enseignantes, les représentants des parents d'élèves, les équipes de la CDC.

## APRÈS L'ÉTUDE, PLACE AUX TRAVAUX!

Les élus du Conseil Municipal ont voté les crédits nécessaires aux travaux de végétalisation de la cour sur le budget 2024, ce qui a permis à la commune de solliciter un paysagiste de l'agence SOCAMA, Olivier Gysberg, pour concrétiser le projet. Des réunions de travail ont eu lieu durant le 1er semestre 2024 avec les enseignantes, l'équipe de l'accueil périscolaire, les agents et les élus de la mairie.

Le fruit de toutes ces réflexions, menées aussi dans le cadre du projet NEFLE de l'Education Nationale (Notre école, faisons là ensemble), va permettre de créer de nouveaux espaces « Nature » dans la cour de notre école. Les nouveaux aménagements porteront sur la création d'un théatre de verdure à la place du modulaire à l'arrière de l'école pour permettre aussi de faire la classe en plein air, mais aussi pour proposer des temps calmes, un verger pédagogique qui accueillera un refuge à biodiversité (hôtel à insectes, gîte à hérisson, mangeoire à écureuil, nichoir pour oiseaux), un grand espace rencontre à la lisière des cours Maternelle et Elementaire avec des bancs et une structure d'agilité, de nouveaux jeux dans la cour de la maternelle, un jardin à l'arrière de l'accueil périscolaire, une douzaine de nouveaux arbres plantés...

### AVEC DES MATERIAUX D'ORIGINE LOCALE

Enrobés poreux pour la désimperméabilisation des sols sur les espaces de circulation, bois pour les estrades, assises et palissades, paillage en pied d'arbres, de haies, sur les massifs plantés et au pied des jeux, de l'espace de rencontre et de la classe en plein air. Les travaux seront réalisés durant cet été.

### COMMUNE

# LA GUINGUETTE CÉNACAISE, LE 7 SEPTEMBRE SUR LA PLACE DU BOURG



### Voici venue la 3e édition de notre Guinguette Cénacaise!!

Pour finir les vacances dans la bonne humeur, la Guinguette se déroulera le samedi 7 septembre sur la place du Bourg.

#### Au programme:

Dès 8 h, le vide grenier organisé par l'association Cénac en danse, occupera la place du boura.

Toute la journée, des animations gratuites seront présentes pour les enfants avec un château gonflable, un coin lecture et des jeux divers et variés.

A partir de 11 h, Tournoi de pétanque en triplette avec des lots à gagner.

A 18h, une dégustation de vin du Château du Garde sera offerte par la Mairie en présence de la banda les **ZIM BOUMS.** 

Le traditionnel **KARAOKE LIVE SHOW** sera de retour à partir de 19h30 pour faire chanter petits et grands, et enfin la soirée se terminera par un bal dansant animé par la **PENA FAYA**!

Buvette et restauration sur place, toute la journée!

Inscriptions au vide grenier : **cenacendanse33@orange.fr**Inscriptions au tournoi de pétanque (triplette, 5€) : **PeyaFaya@pronto.me** 







# Le Festival Ouvre la Voix fait escale à Cénac

Comme il est de tradition, le Festival cyclomusival OLV, fera escale à la gare de Citon Cénac, le dimanche 8 septembre, à 12 h 45, pour un concert gratuit, avec le groupe de rock Sweet Hound Dog.

# Les messagers du SEMOCTOM bientôt chez vous

Épluchés, cuisinés, compostés... **et jamais jetés.** 



Nos déchets alimentaires ont de la ressource.

**VALORISONS-LES CHEZ NOUS!** 

Chaque semaine le SEMOCTOM vient collecter vos bacs noirs et jaunes et les bornes à verre et textiles.

Il sera encore plus présent à la fin de ce mois de juin. Dans le cadre du projet En100ble du SEMOCTOM que préside un élu cénacais, Jean-François Auby, les messagers visiteront tous les foyers de la commune à compter du 24 juin 2024. Ils seront sur le terrain de 11h à 19h00 du 24 au 29 juin. Ils sont vêtus de bleu et portent une lettre d'accréditation qu'ils vous présenteront sur demande

teront sur demande. En cas d'absence, ils reviennent au moins deux fois et au-delà laissent un message écrit.

Les objectifs de ces visites sont :

• De sensibiliser les habitants sur le tri des déchets alimentaires

• De les équiper gratuitement d'un composteur et de les accompagner dans son utilisation

• Parallèlement, vont être installés des points de collecte sur la commune pour permettre aux habitants qui le souhaiteraient, ou ne pourraient pas composter, d'y déposer tout ou partie de leurs déchets alimentaires. Ces points de collecte seront au nombre de 5 sur la commune, à côté des bornes de récupération du verre.

Attention, il ne s'agit pas de composteurs, mais de bacs qui sont régulièrement collectés pour alimenter un centre de compostage. Ils sont chaque semaine collectés et nettoyés.

Veuillez noter également que le SEMOC-TOM a mis en place un système d'aides financières aux particuliers.

Les dossiers sont à déposer au SEMOC-TOM. Toutes les informations sur le site www.semoctom.com

### CAB (CONVENTION D'AMÉNAGEMENT DE BOURG)

#### LE DOSSIER AVANCE!

Le comité de pilotage de la Convention d'aménagement de bourg s'est réuni le 8 avril dernier. Cette réunion a été l'occasion de faire le point des différentes opinions qui s'étaient exprimées sur les scenarii présentés par le cabinet d'études. Il s'agissait de déterminer les solutions qui recevaient le maximum de suffrages.

Au terme de ce travail, les suffrages recueillis pouvaient se résumer de la manière suivante:

Une volonté de travailler en priorité sur l'aménagement de la place du bourg avec une réduction du rond-point, un aménagement végétalisé , tout en maintenant des places de stationnement pour les commerces, et une éventuelle construction de quelques logements.

- Une connexion entre le bourg et la place de la Roseraie, utilisant Le parvis de la mairie ,la venelle ,l'espace de l'église et le cimetière - Un aménagement privilégiant les liaisons douces.

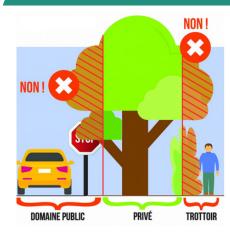
La création d'un parvis devant la mairie.

Une connexion douce entre la roseraie et la plaine des sports

Le comité de pilotage s'est à nouveau réuni le 3 juin.

Il a examiné les fiches actions découlant des orientations de la réunion précédente. Une rencontre avec l'architecte des bâtiments de France, chargé de la protection de l'église classée et de son périmètre de vue, est organisée dans les semaines à venir. Les habitants seront informés et consultés dans les prochains mois.

### LA GESTION DE LA VOIRIE PUBLIQUE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS.



Le règlement communal de voirie s'applique aux voies relevant du domaine public communal. Il définit les obligations des riverains, les autorisations de voirie, les conditions administratives, techniques et financières des travaux sur ces voies, les autorisations d'occupation temporaire du domaine public.

Quelques règles élémentaires sont ici rappelées. Ainsi, les habitants doivent nettoyer régulièrement les gargouilles d'évacuation des eaux pluviales placées en travers des trottoirs, ainsi que les caniveaux qui les bordent. Les terrains privés non bâtis et inoccupés doivent être entretenus pour éviter les risques d'incendie.

S'agissant des plantations, dans les proprié-

tés riveraines en bordure des voies publiques, elles doivent être au moins à deux mètres de l'alignement pour les arbres de plus de deux mètres de haut, à cinquante centimètres pour les arbustes de moins de deux mètres. Les branches surplombant les voies publiques doivent être coupées à l'alignement par les propriétaires riverains ou leurs occupants.

Le règlement communal de voirie est disponible sur le site de la mairie www.cenac33.fr

# LA TRIBUNE DES ÉLUS

### Le temps du projet, le temps citoyen

Depuis 2020, les élus de la majorité ont voté, à tous les budgets, les crédits nécessaires pour financer chaque phase du chantier de l'école, débuté en 2020 par une étude de faisabilité, puis avec le choix de l'architecte en 2021. Les travaux ont démarré en octobre 2022, en site occupé, pour une livraison définitive de l'équipement en septembre 2024. Quatre ans pour agrandir et réaménager notre école, pour végétaliser et renaturer la cour. Quatre ans, c'est aussi tout le temps nécessaire pour que se concrétise un projet porté par la volonté politique.

La majorité municipale « Cénac en commun »

Le Collectif Cityoen n'a pas souhaité publier une tribune.

# Cénac INFOS

### **AGENDA DES MANIFESTATIONS**

### Juin

Vendredi 21 - Gala Danse

20h30 - Salle Culturelle -

Samedi 22 - Concert AMAC

15h45 - Salle culturelle

Vendredi 28 - Kermesse APE

17h30 - Plaine des sports

**Samedi 29 -** Gala judo - 13h à 19h

salle Multi Activités

Dimanche 30 - Élections Législatives 1er

tour - 8h - 18h - Salle Culturelle

### Juillet

Dimanche 7 - Élections Législatives 2e tour 8h - 18h - Salle Culturelle

# Septembre

Samedi 7 - La Guinguette Cénacaise Place du Bourg (tournoi de pétanque, banda, karaoké et DJ) (journée)

Dimanche 8 - Concert Rock, Festival Ouvre la Voix, 12 h 30 - Gare Citon Cénac

Vendredi 13 - Forum des associations 16h30 - Salle Culturelle

Samedi 14 - Lectures des poèmes de l'écrivain Joël Mansa extraits de son recueil de poèmes «Murmures»

14h30 - Bois de Desfonseau

Vendredi 20 - Soirée Ciné 20h - Salle Culturelle

Dimanche 29 - Après-midi Ciné Association Yaka - 14h30 - Salle Culturelle

## Octobre

Vendredi 4 - Soirée Ciné - 20h

Salle Culturelle

Samedi 12 - Spectacle Entre 2 rêves Salle Cuturelle (en soirée)

Samedi 12 - Association Yaka - journée fresque du climat et ateliers d'automne Salle Multi Activités et Maison des Anciens (toute la journée)

Vendredi 18 - Concert TSANTA (trio vocal féminin Polyphonie a cappella ) 20h30 - Eglise

Samedi 19 - Association Todekan Stage Salle Multi Activités - 9h/12h et 14h/18h.

Samedi 26 - Association Les Genêts d'Or Marché des créateurs Salle Culturelle (journée)

Journal municipal édité par la Mairie de Cénac Tél. 05 57 97 14 70 - accueil@cenac33.fr

Responsable de la publication : Catherine Veyssy / Ont participé à ce numéro : Dominique Bertin, Jean-François Auby, Guillaume Seigue, Alexandra Vacher, Catherine Veyssy

Photos: fournies par les élus municipaux Impression: KORUS, tirage à 1100 exemplaires / Astreinte Mairie: Tél. 06 75 24 19 29 WWW.Cenac33.fr